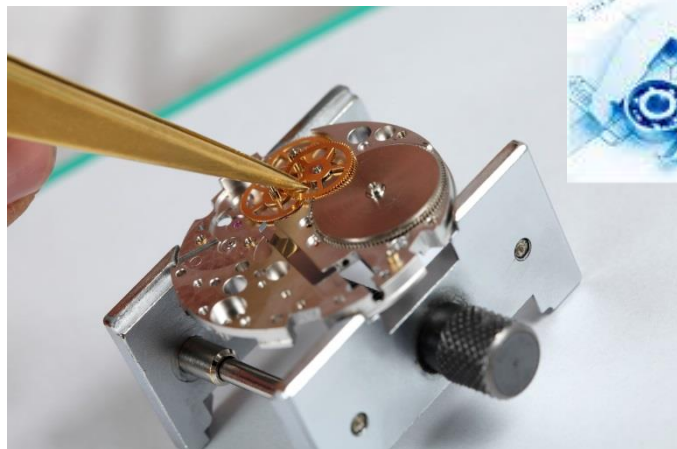




Conférence de presse **LES NOUVEAUX METIERS DE L'HORLOGERIE**



12 mars 2015
Ulysse Nardin
Le Locle





Introduction

François Matile

Secrétaire général

Convention patronale de l'industrie
horlogère suisse (CP)



Les métiers CP

Métiers du mouvement





Les métiers CP

Métiers de la micromécanique





Les métiers CP

Métiers de l'habillage





Réforme: les trois objectifs de la CP

1. Assurer une cohérence dans toute la panoplie des métiers de l'industrie horlogère
2. Adapter les formations à la réalité des entreprises et à leurs besoins
3. Favoriser la formation en entreprise (dite duale)

Des augmentations impressionnantes

De 2004 à 2014

Effectifs horlogers



+ 56%

Nombre d'apprentis



+ 75%

Nombre d'apprentis
en formation duale



+ 150%



Les nouveaux métiers horlogers

Séverine Favre

Responsable
du Service Formation professionnelle

Convention patronale de l'industrie
horlogère suisse (CP)

Déroulement d'une réforme

1. Inventaire des futurs besoins
 2. Réunion des professionnels de la branche écoles/entreprises
 3. Définition des contenus du nouveau métier
 4. Consultation des entreprises et des cantons
 5. Approbation par la Confédération
- Durée: 1 à 3 ans
- Processus refait 7 fois



SIMPLICITÉ

ATTRACTIVITÉ

COHÉRENCE

Simplicité

Noms des métiers simplifiés

- Horloger praticien → **Horloger de production CFC**
- Horloger dans le dom. prof. du rhabillage
- Horloger dans le dom. prof. de l'industrie } **Horloger CFC**
- Dessinateur-constructeur en microtechnique
→ **Dessinateur en construction microtechnique CFC**



Attractivité pour les entreprises

- Création de formations AFP (2 ans) pour les besoins de production
- Création d'orientations spécifiques
- Contenus davantage axés sur la pratique professionnelle
- Académisation maîtrisée
- Facilitation de la formation en entreprise (dite duale)



Attractivité pour les jeunes

- Formation pratique et avec des connaissances théoriques orientées métier
- Possibilité de poursuivre le cursus de formation au niveau ES et HES
- Excellents débouchés

Rappel

La part du personnel qualifié est passée de 1/3 à 2/3 des effectifs en 20 ans.



Cohérence

Créer des synergies entre les métiers

- Créer des troncs communs théorique et pratique
- Améliorer la compréhension des métiers voisins

Cohérence

L'exemple avec les métiers du mouvement



Cohérence

Uniformisation des procédures de qualification (=examens)

- Tous les apprentis soumis à des épreuves uniformisées
- Des comparaisons statistiques facilitées
- Travail des experts allégé
- Coûts pour les cantons diminués
- Dynamiser les interactions écoles/entreprises/autorités



Conséquences de la réforme des métiers du mouvement (1)

Les régleuses reconnues au niveau fédéral !

- Une formation privée devient officielle
- Intégrée à la formation d'opérateur en horlogerie
AFP
- Fermeture du centre de formation privé «Ecole de réglage» à La Chaux-de-Fonds



Conséquences de la réforme des métiers du mouvement (2)

Nouveau règlement pour la formation modulaire en horlogerie

Formation pour adultes menant aux titres d'opérateur
en horlogerie AFP et d'horloger de production CFC

- a fêté ses 20 ans en 2014
- forme 300 personnes/année





Récapitulatif

Opérateur en horlogerie AFP	2010/2015
Horloger de production CFC	2015
Horloger CFC	2015
Dessinateur en construction microtechnique CFC	2015
Micromécanicien CFC	2013
Polisseur AFP	2011
Termineur en habillage horloger CFC	2011



Mesures de promotion

- Organisation d'événements orientés formation (salons des métiers)
- Collaboration avec les écoles et les Services cantonaux de l'orientation professionnelle
- Elaboration d'une documentation appropriée sur divers supports